

# COMPTE RENDU

## Conseil municipal du 9 avril 2021

### ❖ Séance du 09/04/2021

Les membres du conseil municipal de la commune de Merle-Leignec se sont réunis à 20h30 à la salle Jean Marey sur la convocation qui leur a été adressé par le maire le 01/04/2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des collectivités territoriales.

●○○○○○~~○~~○○○○○

❖ Etaient présents : René AVRIL, Caroline CIVARD, Nicole BOYER, Christian BAUGROS, Jérôme BONNARD, René NOAILLY, Stéphanie DORVIDAL, Bernard MAREY, Alain LACHAT, Roger JULIAN

❖ Etait absent : Pascal FOREST (représenté par René AVRIL)

●○○○○○○●○○○○○

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Caroline CIVARD est volontaire pour cette tâche.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 5 mars 2021 est approuvé à l'unanimité

●○○○○○○●○○○○○

### ❖ Points à l'ordre du jour

#### ➤ Délibération portant sur le vote du taux des taxes directes locales

Monsieur le maire propose de maintenir les taux de taxes existants à savoir

Taxe foncière non bâtie : 62.60%

Taxe foncière bâtie : 17.83% (taux communal) et 15.30% (taux départemental 2020). Soit 33.13%

La taxe d'habitation disparaît en 2021 et elle est compensée par le versement de la part départementale de la taxe foncière bâtie

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

#### ➤ Délibération portant sur la subvention des transports scolaires

Stéphanie Dorvidal et Jérôme Bonnard ne participent pas au débat et au vote étant bénéficiaires de la subvention

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la prise en charge du coût du transport scolaire pour les enfants scolarisés à St Bonnet le Château ou à Estivareilles. Le remboursement est proposé :

- Aux enfants des écoles maternelles et primaires destinataires d'une carte de transports scolaires avec un remboursement du prix de la carte (110€)
- Aux familles qui utilisent leur véhicule personnel pour emmener les enfants dans une école non desservie par un ramassage communal : pour chaque famille, quel que soit le nombre d'enfants, l'aide accordée sera similaire au coût d'une carte soit 110 €

Un dossier d'information est à retirer à la mairie.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

#### ➤ Délibération portant sur la fixation des tarifs pour la vente de matériels et mobiliers communal

- Un lot de 30 chaises : 50 €

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur le renouvellement de l'adhésion au service optionnel du pôle santé du CDG 42

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion au service optionnel pôle santé et de signer la convention avec le CDG 42. Le coût par agent est de 94 € par an

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur la mise à jour du règlement du camping

Nicole Boyer informe les membres du conseil municipal des modifications apportées au règlement intérieur du camping

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Délibération portant sur l'achat d'un mobile-home pour le camping

Un mobile-home installé dans le camping est en vente. La demande de location étant croissante chaque année, il est proposé de racheter ce mobile home. Un accord a été trouvé à 5 200 € comprenant le mobile home, l'équipement intérieur, la vaisselle et la cabane.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

➤ Demandes de subvention des associations

- FNACA : 150 €
- Chasse Merle : 150 €
- Rats musqués : 200 €

Monsieur le maire propose d'accorder le même montant qu'en 2020

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0



❖ Questions diverses

Point sur la réfection de voirie à envisager par Bernard Marey

Point sur les finances et les subventions obtenues depuis le vote du budget par Caroline Civard

Présentation d'un projet d'enfouissement des lignes électriques dans les bourgs et du rajout d'un éclairage au clocher de Leignecq par René Noailly et Roger Julian

Point du projet de la salle communale par Jérôme Bonnard

**Plus personne ne souhaitant s'exprimer Monsieur le Maire clôt la séance du conseil à 23h00**

  
Le Maire  
René AVRIL  
42 (Loire)